



MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le Vice-Premier Ministre

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA DEUXIEME EDITION DES
ASSISES NATIONALES DU CLIMAT DES AFFAIRES ET DE LA DEUXIEME SESSION
DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVE**

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Délégués du Pouvoir Judiciaire ;
Monsieur le Président de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga ;
Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;
Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;
Monsieur le Représentant de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du
Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ;
Madame la Maire de la Ville de Lubumbashi ;
Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement ;
Mesdames et Messieurs les animateurs des structures étatiques ;
Monsieur le Président National de la Fédération des Entreprises du Congo ;
Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires de l'Administration publique ;
Mesdames et Messieurs les Délégués des Partenaires Techniques au Développement ;
Mesdames et Messieurs les Chefs des Divisions Provinciales du Plan ;
Mesdames et Messieurs les Délégués du Secteur Privé et de la Société Civile ;
Mesdames et Messieurs les Délégués du monde scientifique et universitaire ;
Mesdames et Messieurs ;

Distingués Invités à vos titres et qualités respectifs.

C'est avec **un immense plaisir et un grand honneur** que je prends la parole ce jour, pour procéder à l'ouverture officielle de **la deuxième édition des Assises nationales** du Climat des affaires et **de la deuxième session du Dialogue Public-Privé**, dans ce beau cadre de l'Hôtel Pullman Grand Karavia, situé à Lubumbashi, dans la magnifique Province minière du Haut-Katanga.

Comme vous pouvez bien l'imaginer, le sentiment que j'éprouve en ce moment et que je voudrais partager avec vous dès l'entame de mon propos tient à plusieurs facteurs.

C'est d'abord, l'objectif hautement noble poursuivi par les présentes Assises à savoir l'effort gouvernemental continu et soutenu pour améliorer le climat des affaires dans notre pays.

C'est ensuite, la diversité de parties prenantes **mobilisées** autour de ces Assises, entre autres, les représentants de l'Etat à tous les niveaux, les représentants du secteur privé, ainsi que ceux des forces vives de la Nation, **tous prêts** à participer **utilement et efficacement** à la construction et/ou à la consolidation de ce maillon important du processus de développement de notre pays, à savoir l'assainissement de l'environnement des affaires.

C'est enfin, le fait de réaliser **l'engouement et la vitalité** avec lesquels, tous ensemble, nous sommes disposés, **de bonne foi**, à capitaliser l'impulsion plus que permanente de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, à qui je rends un vibrant hommage, pour avoir rappelé, dans ses prérogatives constitutionnelles de co-définition du Programme d'actions du Gouvernement, la nécessité de faire de la problématique de l'amélioration du climat des affaires un des piliers de ce Programme. Je suis autant rassuré de la détermination de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, **Judith SUMINWA TULUKA** pour qui cette question est d'une importance stratégique.

Voilà pourquoi, je tiens à remercier les différents membres du Gouvernement central, les animateurs des institutions et services centraux de la République, qui ont fait le déplacement pour participer personnellement à ces Assises ou qui sont spécialement représentés.

Mes remerciements vont également aux Gouverneurs des Provinces et à leurs ministres sectoriels, aux députés provinciaux, ainsi qu'aux cadres de l'Administration publique, que nous appelons dans notre jargon « **les Réformateurs** », pour leur mobilisation sans faille autour de l'effort commun d'amélioration du climat des affaires. **Mention spéciale** à Monsieur Jacques KYABULA KATWE, Gouverneur de la Province du Haut Katanga et, avec lui, toute la population katangaise pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé.

C'est aussi pour moi l'occasion d'exprimer ma gratitude aux représentants du secteur privé, à la fois, acteurs non négligeables du processus de réforme et bénéficiaires finaux, pour leur **disponibilité, coopération, résilience et participation** au développement de notre pays et ce, en dépit des aléas auxquels ils font face.

Que les Partenaires techniques et financiers plus particulièrement le Programme des Nations Unies pour le Développement, en sigle PNUD, qui ont toujours accompagné ce grand chantier, reçoivent également mes remerciements.

Mesdames et Messieurs

Distingués invités,

L'assainissement de l'environnement des affaires, on ne le dira jamais assez, demeure un processus permanent et dynamique, aussi bien pour les Etats développés que pour ceux en voie de développement, dans l'objectif **d'attirer et de pérenniser** les investissements tant publics que privés.

Ce processus permet de **construire, de manière structurelle**, la sécurité juridique et judiciaire ainsi que les autres agrégats qui influencent la décision de tout investisseur sérieux d'aller s'installer dans un pays.

Pour ce faire, la République Démocratique du Congo, du fait de sa position stratégique au cœur de l'Afrique ; avec son impressionnant potentiel diversifié notamment en ressources humaines, du sol et du sous-sol, forestier et hydraulique, **a une vocation naturelle à être une terre fertile d'investissement, une destination aux portillons desquels devraient se bousculer les investisseurs** du monde entier. Aussi, sa quête permanente de croissance économique et du développement devrait-elle inciter les pouvoirs publics, à tous les niveaux,

de la base au sommet, à faire de l'attraction des investissements privés une **priorité**.

Hélas ! plusieurs décennies après son accession à l'indépendance, telle n'est pas la réalité vécue. Les investisseurs, pourtant séduits par les nombreuses opportunités d'affaires qu'offre notre pays, préfèrent d'autres destinations, soit dans les pays voisins, soit loin de notre pays. **Cette situation est une cause de grave inquiétude pour la Nation. Et il est temps d'agir** avec plus de responsabilité, d'efficacité et de détermination pour redorer l'image écornée de notre pays, en suivant la voie tracée par le Président de la République.

C'est pourquoi, ces Assises nationales du Climat des affaires et du dialogue public-privé, qualifiées de deuxième édition, en référence à la première édition qui s'est tenue dans cette même Ville de Lubumbashi, du 24 au 26 février 2020, loin d'être un simple rituel saisonnier, sont cette fois-ci empreintes du sceau de **l'efficacité, de la rationalité, de l'efficience et du pragmatisme**. L'une des manifestations de la différence d'approche entre les deux éditions tient notamment au degré d'inclusivité des parties prenantes et du contexte dans lequel les présentes assises interviennent.

En effet, contrairement aux Assises de 2020, qui avaient réuni plus de 700 délégués venus de 13 Provinces, dont deux (2) Gouverneurs et trois (3) Vice-Gouverneurs, les présentes Assises ont l'avantage d'avoir convié outre l'ensemble des Gouverneurs de nos 26 Provinces et leurs ministres sectoriels, près d'une dizaine de membres du Gouvernement central et de hauts cadres des institutions et services publics concernés par cette problématique.

Aussi, ces Assises interviennent dans un contexte où la compétition entre pays en matière d'attraction des investissements **devient de plus en plus rude** ; compétition alimentée par l'émergence des Agences internationales de notation. Car, ce que nous disons de nous-mêmes ne suffit pas à séduire ce qui nous regardent et nous entendent **de prêt ou de loin**. Hier et aujourd'hui encore, les investisseurs demeurent attentifs et sensibles à ce qu'ont rapporté sur nous les notations du Doing Business de la Banque Mondiale devenu B-Ready, les notations de Moody's, les notations de Standard & Poor's, les notations de Bloomfields et j'en passe.

A titre d'exemple, sans préjudice des améliorations des scores réalisées ces trois dernières années dans ces différentes notations, notamment dans la notation Moody's dans laquelle la RDC est passée de **Caa1 à B3** ; la notation Standard & Poor's dans laquelle la RDC est passée de **CCC+ à B-** et la notation Bloomfields dans laquelle notre pays est passé de 5,1 en 2022 à 5,5 en 2023, **force est de constater** qu'une enquête récente de l'équipe B-Ready de la Banque Mondiale indique qu'il faut 86 jours pour créer une SARL à Kisangani dans la Province de la Tshopo et moyennant près de 1.951 USD, alors que la réforme mise en place par le Gouvernement fixe 3 jours pour créer une entreprise, moyennant 120 USD.

Cette situation est inadmissible et la réponse ne devrait plus se faire attendre.

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement central,

Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces

Les postulats et réalités évoqués ci-dessus nous appellent à nous questionner sur la place qu'occupe réellement l'urgence d'amélioration du climat des affaires dans nos politiques publiques, nos feuilles de route et nos plans d'actions respectifs.

Car, si cette question ne pouvait être résolue que par la seule impulsion politique, il n'est l'ombre d'aucun doute que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** s'est approprié cette question **de la manière la plus expressive qui soit**.

En effet, dans son premier quinquennat, il n'avait pas manqué l'occasion de rappeler son engagement pour un environnement propice à l'émergence, non seulement des investissements directs étrangers, mais aussi et surtout, de la classe moyenne congolaise.

Ses allocutions à l'occasion de ses déplacements à l'étranger, ses messages à la Nation ou encore ses communications en Conseil des ministres, avaient très souvent été marqués par des orientations **plus que claires** dans ce domaine.

Aussi, non satisfait de la persistance des écueils, Il est revenu à la charge, au seuil de ce deuxième quinquennat et ce, dès la 2ème réunion du Conseil des ministres tenue le 21 juin 2024, en instruisant tous les services concernés par la question du climat des affaires **d'identifier, dans les plus brefs délais, les actions prioritaires à exécuter, en attendant le développement d'un Plan Stratégique Pluriannuel.**

Il appartient ainsi à nous tous, acteurs opérationnels de donner des ailes à cette impulsion, en nous appropriant les différentes instructions dont nous avons la charge de la mise en œuvre, **avec la plus grande diligence.**

**Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités**

Pour revenir à la première édition des Assises nationales du climat des affaires, tenue en 2020, le rapport y relatif renseigne qu'il en a découlé une matrice des recommandations sous forme des réformes et actions à mettre en œuvre, adressées au Gouvernement, à savoir **78** recommandations à court-terme et **59** recommandations à moyen et long-terme,

Lesdites recommandations ont notamment porté sur :

1. la fiscalité et la parafiscalité ;
2. le commerce transfrontalier ;
3. l'obtention des prêts ;
4. la libre administration des provinces ;
5. le renforcement de l'administration publique ;
6. la création d'entreprise ;
7. la promotion des PMES et de l'entrepreneuriat ;
8. la Loi sur le Partenariat Public-Privé ;
9. la Loi sur la sous-traitance dans le secteur privé ;
10. la transparence des procédures, délais et coûts des formalités administratives ;
11. le renforcement des mécanismes du Dialogue Public-Privé en provinces ;
12. le renforcement de l'appareil judiciaire ;
13. la promotion de l'emploi, de la sécurité sociale et de la formation professionnelle ;
14. la bonne gouvernance et
15. la digitalisation des services publics.

S'il est vrai que la plupart desdites recommandations sont à ce jour coulées sous forme de réformes et actions urgentes à charge du Gouvernement et que certaines sont en cours de mise en œuvre, **il est aussi tout honnête de reconnaître** que ces réformes ne sont **pas effectives de manière significative** surtout dans les Provinces.

Les Provinces, puisque c'est d'elles qu'il s'agit, affichent plusieurs faiblesses dans la mise en œuvre des réformes. Au nombre de ces faiblesses, l'on peut citer notamment :

- Les questions récurrentes liées à la parafiscalité ;
- L'instabilité des Gouvernements provinciaux, notamment à cause des conflits permanents qui les opposent aux Assemblées provinciales ;
- Une mauvaise perception des réformes d'amélioration du climat des affaires, vues sous l'angle de manque à gagner pour les provinces plutôt que comme un catalyseur du développement de ces dernières ;
- L'épineuse question de l'insécurité dans certaines provinces et les conflits internes ethniques qui ne favorisent pas l'éclosion desdites provinces ;
- Les faibles moyens mis à la disposition des provinces pour mettre en place des politiques efficaces de mise en œuvre des réformes ;
- La mauvaise qualité des infrastructures de base ;
- Le faible taux d'accès à l'électricité ;
- Les conflits perpétuels entre le Gouvernement Central et les Provinces sur certaines matières à compétence concurrente ;
- La non-opérationnalisation des cellules provinciales du climat des affaires implantées et formées par l'ANAPI.
- La quasi-absence de la production législative et réglementaire au niveau provincial pour booster le climat des affaires (Les édits provinciaux et arrêtés sont invisibles).

Mesdames et Messieurs, Distingués Invités

Comme je l'ai dit précédemment, les présentes Assises sont empreintes du sceau de **l'efficacité, de la rationalité, de l'efficience et du pragmatisme**.

Il n'est pas question de faire le procès des uns contre les autres, mais d'agir ensemble, chacun dans la mesure de son possible et de son champ d'action, pour offrir à la République ce dont elle a le plus besoin, à savoir **la création des conditions** les meilleurs pour pouvoir espérer voir l'afflux des investissements directs étrangers et nationaux.

Car en effet, l'ambitieux Programme de Développement de 145 Territoires en sigle PDL 145 T, le Plan Stratégique National de Développement et le Programme d'actions du Gouvernement, dont la vocation est de produire le développement à partir de la base, ne sauront atteindre leur maturité tant que les acteurs que nous sommes nous continuerons à agir à contre sens.

Néanmoins, en parcourant les termes de référence et le déroulé de ces Assises, je me réjouis d'ores et déjà de constater que les thématiques retenues visent à rencontrer, sans ambages et sans tabou, **mais dans un esprit constructif**, les véritables maux qui rongent notre environnement des affaires.

Je tiens à vous rassurer qu'au niveau du Gouvernement, tout est mis en œuvre, pour que dans les jours à venir soient davantage intensifiés les efforts gouvernementaux d'amélioration du climat des affaires, **je le répète, avec efficacité, rationalité, efficience et pragmatisme**.

Aussi, dans une approche plus que jamais **inclusive** à toutes les phases du processus, je note avec satisfaction l'évaluation du projet de Feuille de route des réformes gouvernementales, lors du séminaire-atelier organisé du 14 au 17 août 2024 à Mbuela Lodge (Province du Kongo-Central).

Je n'ai aucun doute que ce travail qui vient d'être enrichi des contributions du Groupe des Ambassades et missions diplomatiques engagés dans le dialogue pour l'amélioration du climat des affaires en République Démocratique du Congo, **va davantage atteindre sa maturité** grâce aux pertinentes recommandations qui sortiront de la diversité des expertises mobilisées pour ces Assises.

Il ne me restera qu'à assurer le portage politique de la Feuille de route consolidée, d'abord très prochainement au niveau du Comité de Pilotage pour validation, ensuite au niveau du Conseil des ministres pour adoption.

Une fois adoptée, tous ensemble comme un seul homme, nous allons nous déployer sans désespérer, pour que notre rêve d'améliorer le climat des affaires et d'assister à une éclosion des investissements dans notre pays devienne enfin une réalité.

Sur ce, je félicite l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements ANAPI en sigle, qui coordonne ces Assises, **pour avoir été proactive**, en anticipant avec l'organisation d'une formation des points focaux des différents ministères et services réformateurs sur les techniques de suivi-évaluation des réformes. Comme quoi, c'est en mettant d'abord sérieusement de l'ordre dans la maison que l'on peut, par la suite, inviter les gens à la visiter. Je vous encourage à placer le suivi de la mise en œuvre des réformes au cœur de votre action pour les prochains jours.

Je félicite aussi la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République, qui a aussi entamé les travaux préparatoires à la définition d'un Plan stratégique Pluriannuel. Tous ces efforts **mutualisés et synchronisés, dans un esprit de cohésion et de franche collaboration** entre différentes parties prenantes, ne peuvent que nous rapprocher de l'objectif commun, à savoir l'émergence de notre cher et beau pays dont nous ne sommes que des serviteurs.

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement central,

Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces

Mesdames et Messieurs, Distingués Invités

Plus les droits et obligations des opérateurs économiques sont clairement définies, simples et claires ; plus les gens seront encouragés à se rapprocher des services publics de l'Etat. C'est ce postulat qui est au cœur de notre engagement.

C'est par ces paroles que, tout en vous souhaitant un bon séjour de travail dans cette belle Ville de Lubumbashi, je déclare ainsi ouverts les travaux de la Deuxième Edition des Assises Nationales du Climat des Affaires et de la Deuxième Session du Dialogue Public-Privé en République Démocratique du Congo.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo.

Je vous remercie !